

Avec le soutien de

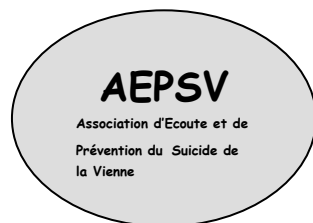
Association Pour la Promotion des Psychothérapies en Poitou- Charentes



Association parrainée par Mme Simone VEIL



Fédération Prévention et Promotion de la
Santé Mentale



Remerciements

Laboratoires pharmaceutiques
LILLY - WYETH



Lycée St Jacques de Compostelle
2 Avenue de la Révolution 86000 POITIERS

Comité d'Organisation

Dr Jean-Jacques CHAVAGNAT
(Psychiatre - Pédopsychiatre - Médecin Coordonnateur)
Christian POUPIN (Cadre Supérieur de Santé)

☎ 06.84.62.86.81

Marie Claire COTTIN (Secrétaire Médicale)
Centre Hospitalier Henri Laborit
Pavillon Pierre Janet B.P. 587
86021 POITIERS Cedex

☎ 05.49.44.58.13 Fax 05.49.44.58.14

✉ prs.suicide.vienne@ch-poitiers.fr

Chantal LACOMME

Déléguée ACALPA Poitou-Charentes
Responsable « Accueil Familles » – France

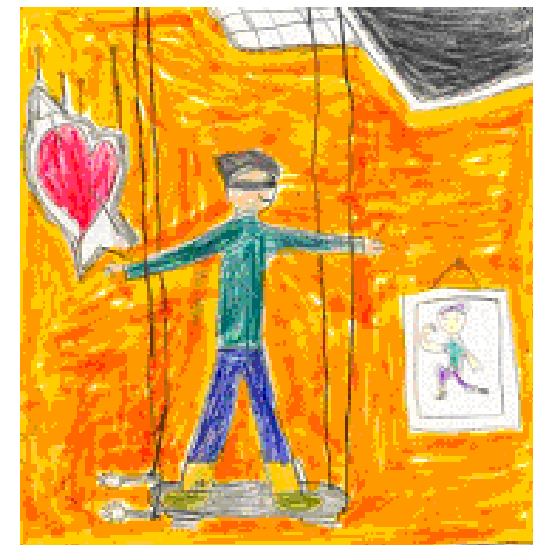
☎ 06.87.03.34.27

✉ chanlac2002@yahoo.fr

Dr Serge REVEL

Neuropsychiatre – Psychanalyste
Membre d'honneur à titre posthume

Les enfants au cours des séparations conflictuelles A qui appartiennent-ils ? Comment les protéger ?



Mercredi 21 Novembre 2007

Lycée St Jacques de Compostelle
POITIERS

Formation continue (AEPSV N°54860085586)

ENTREE GRATUITE

La séparation ou le divorce sont des moments de rupture pénibles et difficiles à vivre pour les parents comme pour les enfants.

La séparation des parents est d'autant plus douloureuse et traumatisante pour un enfant qu'elle est conflictuelle.

Il arrive qu'un parent, incapable de gérer la séparation conjugale, peut prendre l'enfant en otage dans son conflit. Celui-ci est alors dans l'impossibilité de faire respecter ses droits.

Soumis au chantage psychologique ou à la violence physique, il va se rallier corps et âme au parent manipulateur jusqu'à devenir captif de son mode de pensée, et rompre tout lien affectif avec son autre parent ainsi qu'avec toute la famille de celui-ci.

CE PROCESSUS D'EMPRISE ET DE MANIPULATION S'APPELLE L'ALIÉNATION PARENTALE.

La prise en charge des séparations parentales et des divorces très conflictuels fait l'objet depuis quelques années d'une attention particulière dans de nombreux pays occidentaux.

Les professionnels connaissent-ils bien la souffrance psychologique ressentie par un enfant dans une situation de carence de l'exercice de l'autorité parentale ? Ce n'est pas tant la séparation, choc douloureux mais transitoire, que la persistance des conflits ouverts ou larvés qui bouleverse l'enfant et met en péril tout son avenir.

Comment chaque professionnel, au regard de ses prérogatives et de celles des autres intervenants, peut-il, dans la gestion des conflits qui opposent les parents, garantir au mieux l'intérêt supérieur de l'enfant ? Le défi étant de veiller à ce que le conflit conjugal n'évolue pas vers un conflit parental.

8h30 Accueil des participants

9h00- 9h30 : Ouverture de séance

Mme Isabelle CHASSARD (Présidente Tribunal Grande Instance- Poitiers)

9h30- 10h30 : Présentation de l'aliénation parentale

Mme Olga ODINETZ (Présidente ACALPA - Paris)
Mme Mireille LASBATS (Psychologue Clinicienne - Lille)

10h30-11h : Discussion avec la salle

11h-11h30 : Pause

11h30 – 12h : Présentation de l'aliénation parentale

Dr Roland BROCA (Psychiatre, Pédopsychiatre, Expert Judiciaire Tribunal Grande Instance - Paris)

12h – 12h30 : Discussion avec la salle

Discutant : Dr Jean Jacques CHAVAGNAT (Psychiatre Pédopsychiatre - Médecin Coordonnateur PRS - Poitiers)

12h30 – 14h Déjeuner libre

Présidente : Melle Stéphanie PRADELLE (Substitut du Procureur Chargé des Mineurs – Tribunal Grande Instance Poitiers)

14h00 – 15h 30 Table ronde

« Le rôle du Juge des Affaires Familiales »

Mr Marc JUSTON (Juge aux Affaires Familiales – Président Tribunal Grande Instance Tarascon)

Discutantes :

Mme Marie Michèle VAUQUELIN (Juge aux Affaires Familiales – Tribunal Grande Instance Poitiers)

Mme Agnès PAGET (Psychologue Service Universitaire de Psychiatre de l'Enfant et l'Adolescent CHL Poitiers)

15h30- 16h00 : Pause

16h00 - 17h30 Table Ronde

« Le rôle de l'Avocat et du Juge des Enfants »

Maître Nathalie MANCEAU (Avocate Barreau de Poitiers Ancienne Présidente AVOC'ENFANTS)

Mme Anne VERRIER (Juge des enfants Tribunal pour Enfants Poitiers)

Discutante : Mme Agnès PAGET (Psychologue Service Universitaire de Psychiatre de l'Enfant et l'Adolescent CHL Poitiers)

17h30 Conclusions et clôture du colloque



BULLETIN D'INSCRIPTION

A renvoyer

Secrétariat PRS – Pavillon P, Janet Entrée N°6
CH H.Laborit BP 587 86021 Poitiers Cédex

☎ : 05.49.44.58.13 Fax : 05.49.44.58.14

✉ : prs.suicide.vienne@ch-poitiers.fr

Nom :

Prénom :

Fonction :

Institution :

Adresse :

Tél : Fax :

Courriel :

Votre inscription sera prise en compte dès réception du bulletin. En cas de problème nous vous contacterons.

(places limitées à 300)